



SALAMANDRE SALAM-E600-PM-ECO



Désignation	Code
SALAM-E600-PM-ECO	V03198



Notice d'installation



SALAMANDRE SALAM-E600-PM-ECO



SOMMAIRE

1	INSTALLATION.....	4
1.1	GENERALITES	4
1.2	MANUTENTION – MISE EN PLACE	4
1.3	INSTALLATION	4
1.4	PLAQUETTE SIGNALETIQUE.....	4
2	RACCORDEMENT ELECTRIQUE.....	5
2.1	CONSIGNES DE SECURITE	5
2.2	CONTROLES AVANT RACCORDEMENT	5
2.3	RACCORDEMENT ELECTRIQUE.....	5
2.4	CONTROLE APRES RACCORDEMENT.....	5
3	MISE EN SERVICE.....	5
	SE REPORTER A LA PARTIE MISE EN SERVICE UTILISATEUR	5
4	MAINTENANCE – INTERVENTIONS	6
4.1	SCHEMA DE CABLAGE.....	6
4.2	PIECES DE PREMIERE NECESSITE	7
1	INTRODUCTION.....	11
2	PANNEAU DE COMMANDE	11
3	AVANT LA PREMIERE MISE EN ROUTE.....	11
4	MISE EN SERVICE.....	11
4.1	CONSIGNES DE SECURITE	11
4.2	UTILISATION	12
4.2.1	<i>Mise en fonctionnement.....</i>	12
4.2.2	<i>Sélection du mode de chauffe</i>	12
4.2.3	<i>Sélection de la zone de chauffe</i>	12
5	MISE HORS SERVICE	12
6	ENTRETIEN	13
6.1	NETTOYAGE.....	13
6.2	PIECES DE PREMIERE NECESSITE	14



SALAMANDRE SALAM-E600-PM-ECO



« Conformité au décret français n°2014-928 du 19 aout 2014. »

Exclusivement pour la France

La Société Paul CHARVET assume, conformément au décret n° 2014-928 du 19 aout 2014 relatif à l'élimination des déchets des équipements électriques et électroniques, la société CHARVET assure l'organisation et le financement de la collecte et du traitement des EEE professionnels mis sur le marché après le 13/08/2005 ou lors d'un remplacement d'équipements équivalents ou assurant la même fonction. A ce titre, la société CHARVET a adhéré à ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'état. Le matériel devra être palettisé et devra être, prêt pour le chargement sur un lieu accessible par le transporteur. Sauf circonstance exceptionnelle, le matériel ne devra en aucun cas avoir été démantelé même partiellement, en cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.

Modalités de prise en charge

Pour toutes demandes d'enlèvement, contactez :

- ➔ www.e-dechet.com
- ➔ +33 (0) 1 30 57 79 14.

Toutes demandes inférieures à 500 kg feront l'objet soit d'un apport volontaire à un point de collecte ou d'un enlèvement chez l'utilisateur final, qui sera à sa charge en dessous de 500 kg.





SALAMANDRE

SALAM-E600-PM-ECO



1 INSTALLATION

1.1 Généralités

L'installation doit être faite dans un local suffisamment aéré avec extraction mécanique, selon les règles de l'art conformément aux instructions de cette notice et les règlements en vigueur dans le pays d'installation.

Une attention toute spéciale doit être accordée aux réglementations de prévention incendies de l'établissement concerné.

Les utilisateurs doivent être formés à l'utilisation de cet appareil après installation

Le manuel d'utilisation doit être remis à l'utilisateur après installation.

Toute intervention ou dépannage sur un appareil doit être effectué par un installateur qualifié.

GARANTIE : La garantie est portée sur le contrat de vente. Cette garantie ne couvre pas les détériorations provenant d'une mauvaise installation, utilisation ou d'un mauvais entretien

1.2 Manutention – Mise en place

Déballer soigneusement l'appareil de son emballage.

- Placer la salamandre sur une surface plane et résistante à la chaleur.

Il est impératif de laisser l'appareil sur son socle bois lors des manutentions jusqu'à l'implantation définitive. Déballer, vérifier le bon état de l'appareil.

En cas d'avaries, signifier les réserves sur le bordereau de livraison, les confirmer au plus tard sous 48 heures, par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur.

1.3 Installation

Installer impérativement sous une hotte d'extraction.

Si cet appareil doit être mis en place près d'un mur, d'une cloison, d'un meuble, de bordures décoratives, il est recommandé que ceux-ci soient faits d'un matériau non combustible, si ce n'est pas le cas, ils doivent être recouverts d'un matériau approprié, bon isolant thermique non combustible. En cas de doute sur les matériaux, implanter votre appareil avec un espace de 10 cm.

Retirer toutes les protections plastiques des habillages.

Mettre l'appareil sur son emplacement de travail.

Débloquer le plafond mobile en dévissant la vis située à l'arrière de l'appareil à l'aide d'une clé de 10 à pipe.

1.4 Plaquette signalétique

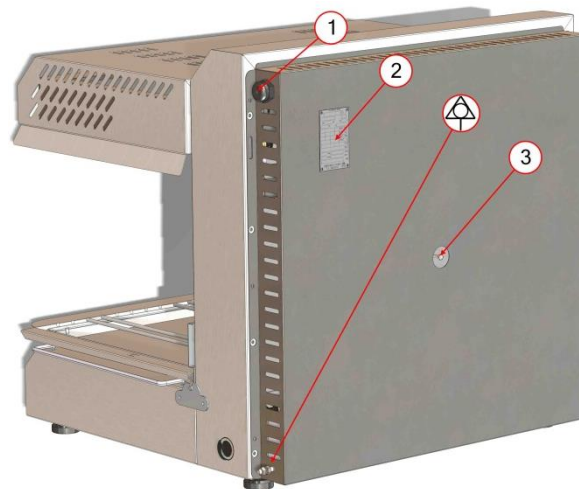


Figure A

Chaque appareil comporte une plaquette signalétique à l'arrière (Figure A rep 2)

D'un raccordement électrique (Figure A rep 1)

D'un raccordement à la borne d'équipotentialité (Figure A rep Equipotentielle)

D'une fixation du plafond mobile (Figure A rep 3)



SALAMANDRE

SALAM-E600-PM-ECO



2 RACCORDEMENT ELECTRIQUE



L'appareil doit être obligatoirement raccordé à la terre
Il y a danger à mettre l'appareil en service sans relier sa masse à la terre
Utiliser du câble normalisé (245 IEC 57 ou 245 IEC 66) ou toute autre nature de câble présentant les mêmes caractéristiques.
Avant le raccordement à la tension du secteur, l'appareil doit être éteint.
S'assurer que l'installation fixe comporte un dispositif à coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts conforme à la norme EN 60335-1



Les appareils mobiles sont munis d'une fiche de prise de courant appropriée à la puissance. Cette fiche doit être accessible en permanence.

2.1 Consignes de sécurité

En utilisant les inductions, les consignes générales de sécurité et de prévention des accidents doivent être respectées.

2.2 Contrôles avant raccordement

Avant de procéder à la mise sous tension de l'appareil, s'assurer :

- Que la tension électrique du réseau est compatible avec la tension et la puissance de l'appareil.
- De la bonne fixation du câble,
- Du bon serrage des connexions de l'appareil,
- Que la section du câble est compatible avec la puissance de l'appareil.

2.3 Raccordement électrique

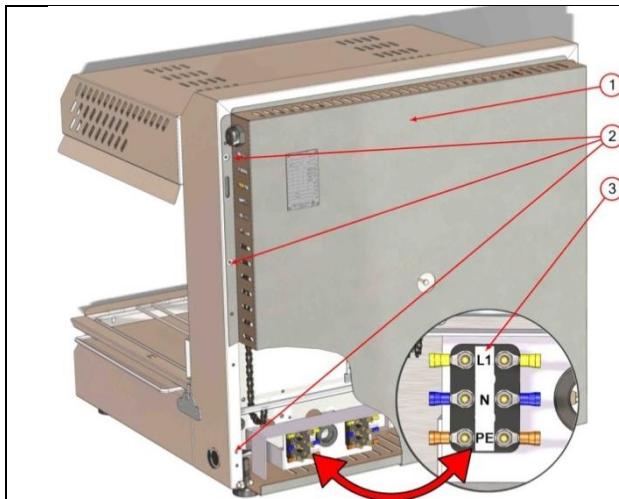


Figure B

Déposer le dos (Figure C rep 1).
Fixation par vis (Figure C rep 2).
Raccorder l'appareil au bornier de raccordement (Figure C rep 3) en respectant les indications portées sur l'étiquette du coffret.

2.4 Contrôle après raccordement

Après raccordement s'assurer :

- De la bonne mise à la terre, (voir les avertissements)
- De l'isolement de l'équipement électrique.
- Du bon fonctionnement de l'appareil et des organes de sécurité.

3 MISE EN SERVICE

Se reporter à la partie mise en service utilisateur



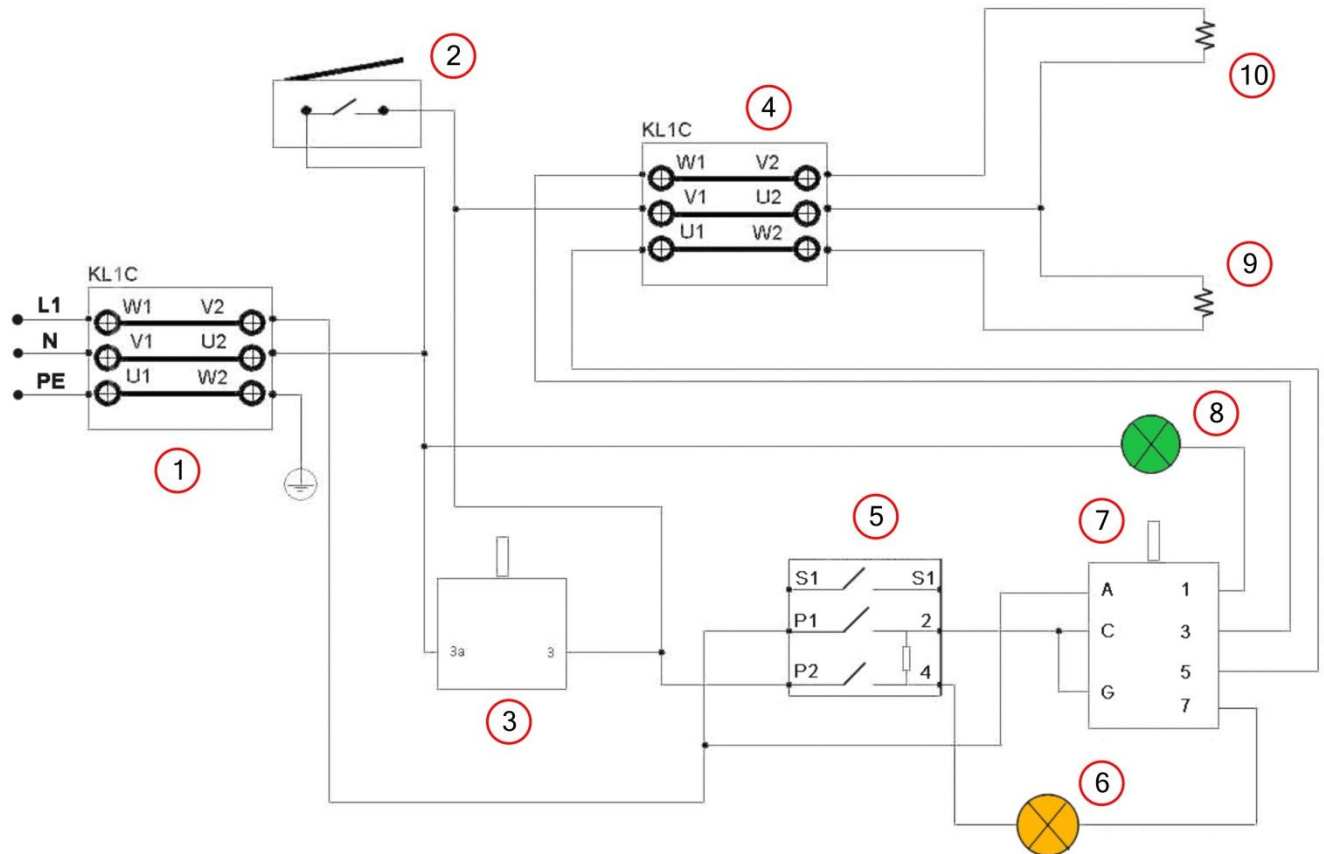
SALAMANDRE

SALAM-E600-PM-ECO



4 MAINTENANCE – INTERVENTIONS

4.1 Schéma de câblage



REF	CODE	DESIGNATION	Qté
01	506744	Bornier de raccordement	1
02	506747	Micro rupteur détecteur d'assiette	1
03	506745	Commutateur Marche /Arrêt salamandre	1
04	506744	Bornier de raccordement	1
05	09099A	Doseur d'énergie 230V	1
06	173640	Voyant ambre 230V	1
07	506746	Commutateur zone de chauffe	1
08	173642	Voyant vert 230V	1
09/10	506928	Foyer zone de chauffe 1400W 240V	2







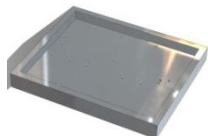







SALAMANDRE

SALAM-E600-PM-ECO



4.2 Pièces de première nécessité

Code	Désignation	Code	Désignation	Code	Désignation
506746		506745		506658	
Commutateur zone de chauffe		Commutateur Marche / Arrêt		Manette électrique	
506744		506747		173640	
Bornier de raccordement		Micro rupteur détecteur d'assiette		Voyant ambre 230V	
506928		506748		173642	
Foyer de chauffe 1400W-240V		Chaîne		Voyant vert 230V	
09099A		506754		506609	
Doseur d'énergie 230V		Grille		Lexan de commande	



SALAMANDRE SALAM-E600-PM-ECO



Désignation	Code
SALAM-E600-PM-ECO	V03198



Notice d'utilisation



SALAMANDRE SALAM-E600-PM-ECO



SOMMAIRE

1	INSTALLATION.....	4
1.1	GENERALITES	4
1.2	MANUTENTION – MISE EN PLACE	4
1.3	INSTALLATION	4
1.4	PLAQUETTE SIGNALETIQUE.....	4
2	RACCORDEMENT ELECTRIQUE.....	5
2.1	CONSIGNES DE SECURITE	5
2.2	CONTROLES AVANT RACCORDEMENT	5
2.3	RACCORDEMENT ELECTRIQUE.....	5
2.4	CONTROLE APRES RACCORDEMENT.....	5
3	MISE EN SERVICE.....	5
	SE REPORTER A LA PARTIE MISE EN SERVICE UTILISATEUR	5
4	MAINTENANCE – INTERVENTIONS	6
4.1	SCHEMA DE CABLAGE.....	6
4.2	PIECES DE PREMIERE NECESSITE	7
1	INTRODUCTION.....	11
2	PANNEAU DE COMMANDE	11
3	AVANT LA PREMIERE MISE EN ROUTE.....	11
4	MISE EN SERVICE.....	11
4.1	CONSIGNES DE SECURITE	11
4.2	UTILISATION	12
4.2.1	<i>Mise en fonctionnement.....</i>	12
4.2.2	<i>Sélection du mode de chauffe</i>	12
4.2.3	<i>Sélection de la zone de chauffe</i>	12
5	MISE HORS SERVICE	12
6	ENTRETIEN	13
6.1	NETTOYAGE.....	13
6.2	PIECES DE PREMIERE NECESSITE	14



SALAMANDRE SALAM-E600-PM-ECO



« Conformité au décret français n°2014-928 du 19 aout 2014. »

Exclusivement pour la France

La Société Paul CHARVET assume, conformément au décret n° 2014-928 du 19 aout 2014 relatif à l'élimination des déchets des équipements électriques et électroniques, la société CHARVET assure l'organisation et le financement de la collecte et du traitement des EEE professionnels mis sur le marché après le 13/08/2005 ou lors d'un remplacement d'équipements équivalents ou assurant la même fonction. A ce titre, la société CHARVET a adhéré à ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'état. Le matériel devra être palettisé et devra être, prêt pour le chargement sur un lieu accessible par le transporteur. Sauf circonstance exceptionnelle, le matériel ne devra en aucun cas avoir été démantelé même partiellement, en cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.

Modalités de prise en charge

Pour toutes demandes d'enlèvement, contactez :

- ➔ www.e-dechet.com
- ➔ +33 (0) 1 30 57 79 14.

Toutes demandes inférieures à 500 kg feront l'objet soit d'un apport volontaire à un point de collecte ou d'un enlèvement chez l'utilisateur final, qui sera à sa charge en dessous de 500 kg.





SALAMANDRE SALAM-E600-PM-ECO



1 INTRODUCTION



Nos appareils sont à usage professionnel et doivent être utilisés par du personnel qualifié.

Pour toute modification concernant du matériel en place ou pour toute installation nouvelle, il faut impérativement faire appel à un installateur qualifié.

GARANTIE : la garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute intervention de garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Cette garantie ne couvre pas les détériorations provenant d'une mauvaise installation, utilisation ou d'un mauvais entretien.

2 PANNEAU DE COMMANDE

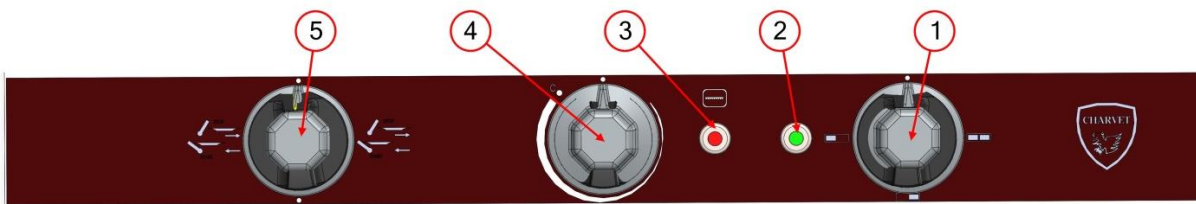


Figure C

Rep	Désignation	
1	Manette commande zone de chauffe	4 Manette électrique (Puissance de chauffe)
2	Voyant vert (mis sous tension)	5 Manette de détection de présence de plat
3	Voyant ambre (Chauffe)	

3 AVANT LA PREMIERE MISE EN ROUTE

Avant la première mise en service,

- Il est conseillé de nettoyer l'appareil afin de retirer les poussières ou impuretés accumulées durant la période de stockage.
- Retirer impérativement tous les plastiques de protection des aciers inoxydables.
- S'assurer que les organes de commande sont fonctionnels.

4 MISE EN SERVICE

4.1 Consignes de sécurité

Veillez respecter scrupuleusement ces consignes pour éviter tout risque d'incendie, de choc électrique, de brûlure ou autres blessures et dommages. Lors de l'utilisation de cet appareil, des précautions fondamentales de sécurité doivent toujours être observées, telles que :

- Tenir compte du mode d'emploi à conserver systématiquement avec l'appareil.
- Cet appareil n'est pas prévu pour des personnes aux capacités physiques, sensorielles ou intellectuelles réduites, à moins que celles-ci soient sous la surveillance d'une personne compétente pour leur sécurité ou reçoivent des instructions concernant l'utilisation de l'appareil.
- Ne déplacer jamais l'appareil lorsqu'il est en fonctionnement ou lorsque la surface de cuisson est encore chaude.
- Ne pas toucher les surfaces chaudes de l'appareil. La température des surfaces chaudes peut être très élevée lorsque l'appareil est en marche. Utiliser toujours les boutons de commande et les poignées.
- Ne pas utiliser l'appareil pour d'autres fonctions que l'utilisation déterminée.
- Ne pas laisser le cordon d'alimentation électrique au contact de surfaces chaudes.
- L'appareil ne doit pas être utilisé à proximité de matériaux combustibles.
- Durant l'utilisation, prendre soin de ne pas obstruer les ouïes de ventilation de l'appareil.



SALAMANDRE

SALAM-E600-PM-ECO



- Pour éviter tout choc électrique, ne jamais plonger l'appareil, le cordon d'alimentation ou la prise dans l'eau ou tout autre liquide.
- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

4.2 Utilisation

L'appareil étant sous tension : Voyant vert allumé (Figure C rep 9)

4.2.1 Mise en fonctionnement

Tourner la manette (Figure C Rep 1) sur la zone de chauffe désirée.

Puis sélectionner la puissance de chauffe (Figure C rep 4) le voyant ambre s'allume (figure C rep 3) indique la mise en chauffe de l'appareil.

4.2.2 Sélection du mode de chauffe

A l'aide de la manette (Figure C Rep 1) choisir le mode de chauffe :

Figure D Rep 1: Zone gauche

Figure D Rep 2 : Zone droite

Figure D Rep 3 : Zone complète

Arrêt du mode la zone de chauffe. (Figure D rep 4)

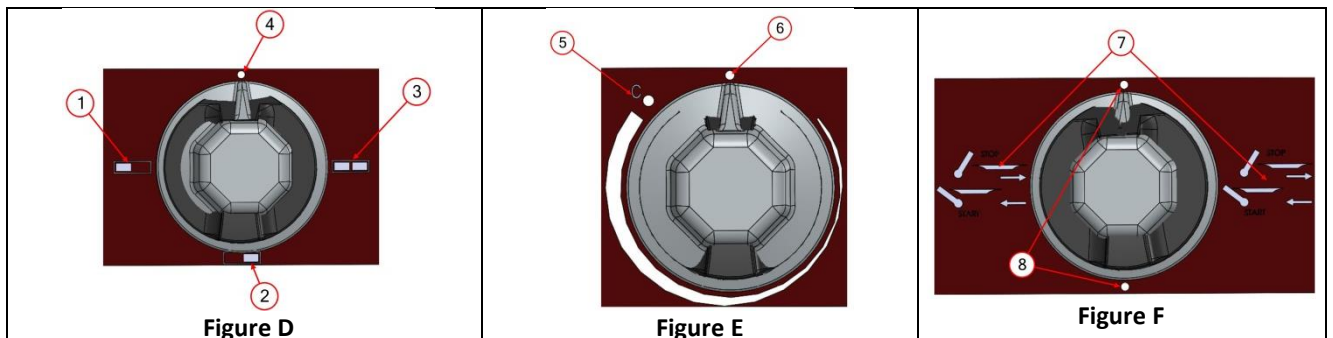
4.2.3 Sélection de la puissance de chauffe

La manette régulation Figure C rep 4 permet de choisir la puissance de chauffe. La position C (Figure E rep 5) permet d'obtenir la puissance de chauffe continue. Arrêt de la régulation (Figure E rep 6)

4.2.4 Fonction détecteur de plat

Lorsque la manette du détecteur de plat (Figure C rep 5) est sur la position START (Figure F rep 7) la chauffe fonctionnera automatiquement avec la présence d'un plat ou d'une assiette. Arrêt de la détection de plat (Figure F rep 8).

Remarque : Cette fonction nécessite que le doseur d'énergie soit en mode continu. (Position C)



5 MISE HORS SERVICE

Mettre la (les) manettes et organes de commande sur la position « 0 ».

En fin de journée, couper l'alimentation au réseau électrique.



SALAMANDRE

SALAM-E600-PM-ECO



6 ENTRETIEN



Pour un meilleur service, il est conseillé de faire entretenir régulièrement le matériel par un installateur qualifié.

Prévenir votre installateur pour remplacer les organes de commande défectueux en vue d'une prochaine utilisation.

La responsabilité du constructeur et de l'installateur ne sauraient être mise en cause si l'opérateur ne fait la demande d'intervention suite à des dysfonctionnements



Attention : certaines pièces de cet appareil sont protégées par le fabricant ; en cas de dysfonctionnement, faire appel à un installateur qualifié.

6.1 Nettoyage



Cet appareil ne doit pas être nettoyé aux moyens de projections d'eau et de jets d'eau sous pression. S'assurer de la mise hors tension de l'appareil.



Ne jamais nettoyer la glace quand elle est encore chaude

- Mettre à l'arrêt. Après chaque service il est fortement recommandé, avant le nettoyage, de mettre hors tension les appareils.
- Laver, avec une éponge, à l'eau savonneuse (ou autre produit détergent neutre).
- Passer un chiffon gras sur les parties inox après chaque nettoyage.
- Proscrire l'eau de javel et tout produit acide, même très dilué







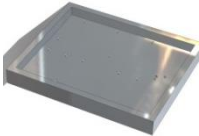







SALAMANDRE

SALAM-E600-PM-ECO



6.2 Pièces de première nécessité

Code	Désignation	Code	Désignation	Code	Désignation
506746		506745		506658	
Commutateur zone de chauffe		Commutateur Marche / Arrêt		Manette électrique	
506744		506747		173640	
Bornier de raccordement		Micro rupteur détecteur d'assiette		Voyant ambre 230V	
506928		506748		173642	
Foyer de chauffe 1400W 240V		Chaîne		Voyant vert 230V	
09099A		506754		506609	
Doseur d'énergie 230V		Grille		Lexan de commande	